



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 26 novembre 2009 — N° 79

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 44.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration concernant le 10^e anniversaire du Carrefour jeunesse-emploi Montmorency.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration afin de féliciter M. Maurice Tanguay, récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis.

M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration concernant Diabète Québec.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant une mission de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie au Mali.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant le Centre de soutien au réseau familial de Granby.

26 novembre 2009

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le 10^e anniversaire de La Maison Bergevin.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant S.O.S. Déchets, Groupe Enviro-Action.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant le Cercle de fermières du Québec de la circonscription de Montmagny-L'Islet.

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) fait une déclaration concernant la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant Diabète Québec.

À 9 h 56, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

26 novembre 2009

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2014 de l'Institut national de santé publique du Québec.
(Dépôt n° 936-20091126)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, en vertu de la *Loi sur l'administration publique*, a procédé aux auditions suivantes : le 3 septembre 2009, audition portant sur le soutien financier aux organismes communautaires accordé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et les agences de la santé et des services sociaux; le 23 septembre 2009, audition portant sur les interventions gouvernementales dans le secteur minier, le 30 septembre 2009, audition portant sur la Vigie relative au Dossier de santé du Québec; le 8 octobre 2009, audition portant sur les mesures gouvernementales de promotion et de prospection des investissements directs étrangers; le 27 octobre 2009, audition portant sur les interventions en matière d'habitation. La Commission a également tenu des séances de travail les 27 mai, 3, 23 et 30 septembre, ainsi que les 8, 20, 21 et 27 octobre 2009 relativement à ces mandats. Le rapport contient 13 recommandations.

(Dépôt n° 937-20091126)

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

26 novembre 2009

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 24 et 25 novembre 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 73, Loi prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 938-20091126)

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 25 novembre 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 53, Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 939-20091126)

Mme L'Écuyer (Pontiac), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 25 novembre 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 69, Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant les écoles de conduite.

(Dépôt n° 940-2009-1126)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant la centrale nucléaire Gentilly-2 sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 503 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Champagne (Champlain);
(Dépôt n° 941-20091126)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 555 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Gaudreault (Jonquière).
(Dépôt n° 942-20091126)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Boulet, ministre des Transports, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés, M. Kotto (Bourget), et M. Grondin (Beauce-Nord) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite M. Michel Louvain pour ses 52 ans de carrière artistique et qu'elle souligne son implication sociale exemplaire auprès des personnes âgées.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Marois, chef de l'opposition officielle, Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement une motion concernant le domaine de la construction au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

26 novembre 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2), et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
- Collège des médecins du Québec
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
- Ordre des pharmaciens du Québec
- Fédération des médecins spécialistes du Québec
- Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
- Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada
- Association canadienne du médicament générique
- Conseil pour la protection des malades
- Fonds de recherche en santé du Québec
- Fédération interprofessionnelle dans la santé du Québec
- Confédération des syndicats nationaux
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
- Centrale des syndicats du Québec
- Coalition solidarité santé
- Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec
- Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
- Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

26 novembre 2009

- Ordre des psychologues du Québec
- Médecins québécois pour le régime public
- Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant les écoles de conduite ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 74, Loi modifiant diverses dispositions législatives afin principalement de resserrer l'encadrement du secteur financier ;

26 novembre 2009

- la Commission des institutions, afin d’entreprendre l’étude détaillée des projets de loi suivants, et ce dans l’ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 66, Loi modifiant la Loi visant à favoriser la protection des personnes à l’égard d’une activité impliquant des armes à feu et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports; et le projet de loi n° 75, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les pouvoirs extraterritoriaux des policiers;
- la Commission de l’économie et du travail, afin d’entreprendre l’étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans l’industrie de la construction.

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 143.1 du Règlement, M. Chagnon, deuxième vice-président, donne l’avis suivant :

- la Commission de l’administration publique se réunira en séance publique afin de procéder à une élection à la vice-présidence de la Commission; puis en séance de travail afin d’organiser ses travaux et de procéder à la vérification des engagements financiers des ministères et organismes.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Gagnon-Tremblay, ministre responsable de l’Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 70, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 70 est adopté.

26 novembre 2009

Adoption du principe

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 67 est adopté.

M. Tomassi, ministre de la Famille, propose que le projet de loi n° 67 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

Mme Boulet, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi concernant les partenariats en matière d'infrastructures de transport et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 41 est adopté.

26 novembre 2009

M. Tomassi, ministre de la Famille, propose l'ajournement des travaux au vendredi 27 novembre 2009, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 12 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au vendredi 27 novembre 2009, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES